Reconversion écologique et sociale

Groupe de travail Reconversion écologique reconversion-contact@googlegroups.com

2 mai 2011

Préambule

En septembre 2010, constatant l'urgence d'une réflexion large sur la reconversion écologique et sociale de l'économie, mais le peu de débats lancés en France sur ce thème difficile, nous avons, à plusieurs militants de diverses organisations associatives ou politiques, décidé de créer un groupe de travail pour explorer les questions que pose cet objectif.

Nous avons ainsi rédigé une brochure collective qui s'efforce de dresser un état de la question et des pistes de réflexion, sous une forme non définitive, et qui est destinée à être enrichie ou amendée par les militants associatifs, syndicaux et politiques qui réfléchissent à la reconversion.

Nous nous permettons de vous la soumettre, en vous remerciant d'avance de nous faire part de vos réactions, et de vos propres travaux, ou expériences.

Nous souhaiterions ainsi pouvoir vous rencontrer pour discuter de ce sujet, à partir de vos propres analyses et propositions. Le but étant de contribuer à lancer un ou des débat(s) collectif(s), afin de faire avancer la recherche de solutions concrètes et de programmes d'action

Vous remerciant vivement par avance de votre réponse

Bien cordialement

Le collectif de rédaction

Résumé

Le consensus scientifique sur les limites physiques de notre planète devrait faire prendre conscience qu'il est désormais interdit de fonder un projet de long terme sur la croissance du PIB. Ce nouvel élément devrait amener de larges pans de l'opinion à accepter, voire à désirer une reconversion écologique de notre économie. Mais il n'en est rien, l'abandon du dogme de la croissance inquiète partout, y compris à gauche : crainte mêlée de "retour en arrière", de pénuries et de chômage. Comment associer contrainte écologique, objectifs sociaux et cohérence économique pour un développement durable ?

Imaginer la reconversion, c'est essayer de commencer à décrire concrètement ce que peut vouloir dire, pour notre vie de tous les jours, la reconversion écologique. Le mouvement des villes en transition s'inscrit dans cette perspective. Né en Angleterre depuis un peu plus de cinq ans, ce mouvement mobilise les citoyen-nes à l'échelon local sur la perspective de l'après-pétrole : il s'agit d'imaginer et d'entreprendre concrètement la transition vers une société sans hydro-carbures. Cette société se caractérisera par moins de gaspillage, plus d'efficacité énergétique et plus de maitrise des citoyen-nes sur la production.

Les paramètres économiques de cette reconversion seront une probable baisse de l'indicateur contestable qu'est le PIB accompagnée d'une baisse de la productivité, d'un fort retour de la valeur d'usage et de la nécessité de reconvertir des pans entiers de l'économie. Compte tenu de ces paramètres, la viabilité du capitalisme ne peut qu'être questionnée.

Du point de vue social, la prise en compte de l'écologie dans l'économie aura pour effet une augmentation globale du volume de travail que peut toutefois contrebalancer une diminution des productions inutiles. Quoiqu'il en soit, elle impliquera des créations d'emplois dans certains secteurs et des suppressions dans d'autres, et porte la menace de drames sociaux graves dans le contexte de chômage de masse dans lequel nous vivons actuellement. Face à la reconversion, l'alternative est bien de s'en saisir collectivement ou de la subir individuellement. Que les salariés passent d'une position de victimes à celle d'acteurs est indispensable pour que la population adhère à cette reconversion écologique et la maitrise. Elle suppose donc que leur statut salarial soit garanti par une interdiction pure et simple des licenciements dans les entreprises de capitaux ou au minimum, par le maintien du statut et des salaires par l'ensemble des entreprises de capitaux.

Au-delà de cette mesure défensive, la maitrise de cette reconversion nécessite que se mette en place une grande délibération politique visant à définir un nouveau pacte citoyen sur le travail, la formation et les rémunérations se situant dans une logique claire de dépassement du capitalisme. Enfin cette mutation nécessite la mise en place d'un Fonds National de Reconversion Ecologique qui financera les formations de reconversion ainsi que des financements pour les entreprises coopératives et autogérées qui se créeront ou prendront la place des entreprises de capitaux défaillantes.

Le groupe de travail voulait, par ce texte, poser la question de la reconversion écologique et sociale et mettre en avant la nécessité pour les travailleurs et les citoyens de s'approprier cette reconversion à travers leur mode d'organisation collective et, en tout premier lieu, leurs organisations syndicales. Si de nombreuses questions liées à ces propositions restent pendantes, le groupe de travail « Reconversion écologique » estime qu'elles ne pourront trouver solution que dans le cadre de débats, de confrontation et d'avancée des mouvements sociaux et écologiques. La reconversion

écologique peut porter le véritable progrès qui nous permettrait de vivre durablement, en évitant la pénurie de ressources naturelles et laissant à nos enfants, petits enfants... une planète encore vivable. La mise en place d'une société construite par tous, à la mesure du temps et de l'espace humain, nous ouvrira la perspective d'un mode de vie épanouissant, émancipateur et plus solidaire.

Table des matières

I – La problématique de la reconversion	6
II – Penser activement la reconversion	
2.1 Démarche des villes en transition	7
2.2 Changements concrets de mode de vie	8
III – Aspects économiques	10
3.1 Évolution du PIB et maîtrise des émissions de CO2	10
3.2 Reconversion écologique et productivité	11
3.3 Retour de la valeur d'usage.	12
3.4 Reconversion industrielle	12
3.5 Le capitalisme peut-il intégrer ces évolutions ?	13
IV – Aspects sociaux.	13
4.1 Gains et pertes d'emplois liés à la reconversion.	13
4.2 Salariés : comment passer de victimes à acteurs ?	15
4.3 Un pacte citoyen sur le travail, la formation et les rémunérations	16
V Conclusions	17
5.1 Un nouvel art de vivre	
5.2 Des questions politiques	18
5.3 Au-delà de ce texte.	19
Bibliographie	
Annexe – Villes en transition.	

I – La problématique de la reconversion

Le consensus scientifique sur les limites physiques et les conséquences climatiques d'une croissance économique sans limites devrait faire prendre conscience qu'il est désormais interdit de fonder un projet de long terme sur la croissance du PIB.

Ce nouvel élément devrait amener de larges pans de l'opinion à accepter, voire à désirer (évidemment différemment selon les orientations politiques), un grand virage, une reconversion. Mais il n'en est rien, l'abandon du dogme de la croissance inquiète partout, y compris à gauche : crainte mêlée de "retour en arrière", de pénuries et de chômage.

L'hypothèse que nous faisons (voir en annexe au I) est que si la majorité des Français reste cramponnée à la « barque capitaliste productiviste », ce n'est pas uniquement du fait de l'aliénation ou par méconnaissance qu'elle risque de **couler à terme** - au contraire. C'est parce qu'ils ont le sentiment que s'ils ne s'y cramponnent pas, ils risquent tout simplement de d'être noyés tout de suite, puisqu'il n'y a rien autour pour se raccrocher. Ce n'est que si l'on parvient à **proposer une** « autre barque », une alternative crédible et acceptable qu'alors - peut être - des Français plus nombreux accepteront de se jeter à l'eau (phase désagréable mais incontournable de la prise de conscience de la nécessité du changement de mode de vie - et pour certains de niveau de vie - et du changement social) pour nager et entrainer la société vers cette « autre barque ».

C'est pourquoi il est très important de travailler la question de la reconversion écologique afin de la mettre en débat dans le mouvement social : organisations syndicales (ou les luttes sont nombreuses contre la désindustrialisation mais essentiellement défensives et avec des succès limités - prime de licenciement et non maintien d'activité), partis et mouvements politiques... et dans l'opinion. Et puisque chacun est à la fois producteur et consommateur, cette question doit être abordée non seulement sous l'angle économique, social, et politique (cf. II, IV et V), mais aussi, très concrètement, sous l'angle de la vie quotidienne. C'est ce que nous proposons sous le thème "Penser activement la reconversion" avant d'aborder les aspects politiques sociaux et économiques de la reconversion écologique.

II – Penser activement la reconversion

Imaginer la reconversion, c'est essayer de commencer à décrire concrètement ce que peut vouloir dire, pour notre vie de tous les jours, la reconversion écologique.

L'objectif est de faire progresser le débat autour de la question : qu'est-ce que cela pourrait vouloir dire pour chacun (et donc évidemment pour moi) que cette reconversion ? Quelles conséquences, en moins¹ comme en plus, aurait-elle sur ma vie quotidienne : mon alimentation, mon logement, mes déplacements, etc.

Le déni résulte d'une inquiétude : de quoi pourrais-je vraiment disposer et qu'est-ce que cela va me coûter en efforts, en devoirs et le cas échéant en « auto limitation ». Il ne faut pas esquiver ces questions mais essayer de les traiter. Car le fait de n'en pas parler est interprété soit comme de la naïveté, soit comme une manœuvre ce qui, dans tous les cas, détruit la crédibilité.

L'exercice est très difficile. Une si importante reconversion ne peut se concevoir que par l'imagination et la créativité de tous, avec une active participation locale et populaire, à l'image de ce que développe le mouvement des villes en transition (cf. 2.1). Elle ne peut évidemment passer que par la décision collective démocratique qui pour le moment ne s'est pas exprimée. Mais même l'idée de faire une proposition, visant à décrire son contenu concret supposerait la capacité de faire un espèce de tableau économique d'ensemble d'une société reconvertie².

Conscient de ces difficultés, nous avons voulu néanmoins essayer d'ébaucher cette alternative concrète et crédible, point de départ d'un débat et d'une mobilisation populaire.

L'objectif de la reconversion écologique, c'est le véritable progrès, qui nous permettrait de vivre durablement, en évitant la pénurie de ressources naturelles, les risque de rationnement, de chaos et de guerres qui nous menacent, et laissant à nos enfants, petits enfants... une planète encore vivable.

2.1 Démarche des villes en transition

L'idée de Ville en Transition a été proposée par un professeur de permaculture³, Rob Hopkins, lors de son arrivée en 2006 à Totnes, ville de 8000 habitants du Devon, en Grande Bretagne. L'objectif est la prise de conscience des conséquences de l'après-pétrole et du changement climatique sur la vie quotidienne des citoyens et de s'y préparer d'une manière résolument positive et non catastrophiste. Depuis , des "territoires en transition" (à l'échelle d'une ville, d'un village, ou d'un quartier) se sont développés dans différents pays. Actuellement, en France, on compte une soixantaine de groupes créés ou en formation offrant aux citoyens la possibilité de cesser de subir en choisissant de s'engager activement.

"Totnes en Transition" a formalisé d'une manière précise la démarche des Villes en Transition, notamment en définissant douze étapes (voir Annexe). Si chaque groupe de transition ne suit pas exactement ces différentes étapes à la lettre, la démarche générale reste respectée.

L'idée de lancer un groupe dans une ville vient de quelques personnes qui se constituent en un groupe de pilotage, destiné à se dissoudre dès que possible. Ces personnes organisent dans leur ville des réunions de sensibilisation sur le pic pétrolier et ses conséquences. Elles prennent contact avec les associations locales travaillant sur des domaines proches de la transition (AMAP, jardins partagés, SEL, défense de la bicyclette, ...) de manière à s'appuyer sur ce qui existe déjà. Alors peuvent se créer des groupes de travail incluant les associations et les habitants. Les groupes de travail ont pour objectif de produire des réalisations visibles et concrètes. Cela peut être un verger partagé, un pedibus (ramassage scolaire piétonnier),

Les réunions utilisent des méthodes de communication permettant à toutes les personnes du public de s'exprimer, et à éviter qu'un intervenant privilégié ne monopolise la parole. Ainsi , durant une réunion, les discussions en petits groupes sont privilégiés, les idées des groupes étant mises en

² Cf. Evelyne PERRIN in Reprendre du pouvoir sur la production "tout secteur industriel doit faire l'objet d'études prévisionnelles et de politiques délibérées pour assurer son adaptation, sa montée en qualification et sa reconversion écologique" et on pourrait dire la même chose de l'agriculture et du tertiaire.

La permacuture ou "culture permanente" vise à intégrer harmonieusement habitat, climat, plantes, animaux, sols et eau. L'accent est mis sur les relations entre ces différents éléments. Ainsi, par exemple, des plantes de diverses espèces se complétant sont cultivées en un même lieu, des animaux broutant les "mauvaises herbes". Mais la permaculture ne s'applique pas qu'à l'agriculture, elle peut aussi porter sur l'aménagement urbain (cf. site http://permaculturefrancophone.org/)

commun en fin de réunion. Cette technique correspond à ce que l'on appel un "forum ouvert" (open space). L'objectif de ces réunions n'est pas seulement de gérer le quotidien ou d'échanger sur l'avancement de tel groupe de travail. Ainsi, il peut être demandé aux participants d'imaginer leur vie quotidienne, dans l'après-pétrole, en 2020, 2030 et 2040 d'une manière soit résolument pessimiste, soit résolument optimiste. Cela permet à chacun de savoir précisément ce qu'il ne veut pas, et ce qu'il souhaite.

L'échange et le partage de savoirs entre habitants sont encouragés. De même, la fabrication ou la réparation d'un objet sera préféré à son achat. Les personnes âgées sont incluses dans cette démarche, partant du principe qu'elles disposent de savoirs qui ont disparu.

Les contact avec les élus ne se fait que dans un deuxième temps, lorsqu'il devient indispensable de les inclure dans certains projets. La dernière étape, qui n'a été mise en œuvre qu'à Totnes, est la définition d'un Plan de Descente Énergétique.

Cette méthode en douze étapes permet d'effectuer un réel travail local, incluant la population sur des sujets concrets, en ayant toujours à l'esprit que ces actions pourront avoir utilité dans un monde de l'après pétrole, relançant ainsi le grand mouvement de l'éducation populaire.

2.2 Changements concrets de mode de vie

2.2.1 Nouveau paradigme énergétique

Nous nous sommes habitués à une énergie toujours disponible, directement (notre chauffage, nos déplacements) ou indirectement (énergie nécessaire à la fabrication et au transport des produits que nous utilisons). La réalité est hélas autre.

D'un côté, la combustion des énergies fossiles augmente les gaz à effet de serre à l'origine des dérèglements climatiques. Il faut absolument les limiter en raison de leurs conséquences mondiales graves : humaines, politiques et économiques.

De l'autre, au rythme actuel d'exploitation, l'humanité devra faire face à l'épuisement des ressources en énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz, uranium)⁴ dans les prochaines décennies⁵. Comme il est actuellement illusoire de trouver la totalité de l'énergie actuellement consommée sous forme renouvelable, la solution ne peut passer que par des économies d'énergies et vraisemblablement une réduction des productions les moins utiles, principalement dans les pays « développés ».

Ce nouveau paradigme énergétique qui rend indispensable la reconversion écologique de la production aura aussi un impact sur nos consommations :

- **moins** de gaspillages (l'inutile) mais aussi plus de sobriété (l'utile) dans notre chauffage, l'éclairage, l'usage de voiture quand existe une alternative, etc.
- **plus** d'efficacité énergétique dans la consommation (isolation, appareils basse consommation)
- plus de décentralisation et de maitrise des citoyens sur la production d'énergies renouvelables et d'engagement de chacun qui en a la possibilité à cette production⁶.

⁴ La limitation des ressources fossiles concerne évidemment aussi les matières premières : nickel, cuivre, terres rares, etc... [Bihouix & De Guillebon, 2010].

Les techniques visant à extraire les dernières ressources (gaz de schistes, schistes bitumeux) ne feront que retarder l'inéluctable échéance au prix de pollutions considérables.

⁶ Au delà de la consommation, si la France appliquait la directive européenne et produisait 20 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien cela créerait 240 000 emplois [Canfin, 2006]

2.2.2 Alimentation

Il nous faut revoir nos pratiques d'alimentation (déformées par le matraquage publicitaire de l'industrie agro-alimentaire et de l'agriculture chimique productiviste) par un mouvement volontaire vers l'usage des produits de l'agriculture paysanne biologique.

- moins d'uniformité des menus tout au long de l'année et plus de produits de saison (fruits, légumes), venant de moins loin, permettant aux agriculteurs de vivre décemment.
- Plus de préparation personnelle de ses repas et moins d'industries agroalimentaires.
- plus de maraichage, d'horticulture et d'agriculture biologique non industrielle,
- plus d'agriculture de proximité,
- moins d'agriculture intensive et en particulier de chimie : engrais chimiques⁷ et pesticides
- plus d'auto-production pour ceux qui en ont la possibilité (jardin)
- moins de consommation de viande, en particulier de viande rouge⁸.
- moins d'achats en voiture en grandes surfaces;
- plus d'achats de proximité à pieds : marchés, commerces de proximité, AMAP...

2.2.3 Logement

Il faut en finir avec le tout béton mal isolé. Il y a là un énorme chantier en matière de rénovation et de construction écologique.

- **plus** d'isolation thermique des logements existants (donc coût supplémentaire) et de surveillance de la température,
- moins de consommation de combustibles et donc plus de disponibilité des revenus),
- **plus** d'offres alternatives : habitat coopératif autogéré, éco et auto-constructions, écoquartiers, etc

Mais il faut aussi mettre un terme à la spéculation foncière (par une maîtrise publique des sols) et immobilière (par une régulation des loyers et la relance d'une construction sociale écologique grâce à des préemptions publiques), et à l'étalement urbain.

2.2.4 Déplacements

Il faut mieux occuper le territoire et de plus utiliser les transports en commun et légers.

- moins de déplacements inutiles en relocalisant emplois et services et en limitant l'étalement urbain, mais aussi moins de déplacements utilisant un véhicule individuel en solitaire, énormément moins de tourisme à longue distance par avion,
- **plus de transport en commun**, de covoiturage, de bicyclettes, de triporteurs, de métros légers, de trams, etc...

⁷ En France, la seule consommation d'engrais représente la moitié des besoins énergétiques de l'agriculture [De Ravignan, Décembre 2009].

⁸ Il faut 7 kg de grains -qui eux-mêmes nécessitent 7 000 litres d'eau- pour produire 1 kg de viande rouge, contre 3 kg pour le porc, 2 kg pour la volaille et le poisson [De Ravignan, Décembre 2009] - l'excès de ces éléments étant par ailleurs dénoncé comme à l'origine des troubles cardio-vasculaires.

2.2.5 Santé

Si la médecine a fait d'immenses progrès sur ces deux derniers siècles et a permis d'éradiquer de nombreuses maladies, nos modes de production et de consommation ont fait apparaître de nouveaux maux (cancers, stress).

- Plus de santé grâce à une alimentation saine ;
- **Moins** de stress grâce à la recherche de modes de vie orientés vers le qualitatif et non plus le quantitatif ;
- Plus de médecine préventive que réparatrice.

III – Aspects économiques

3.1 Évolution du PIB et maîtrise des émissions de CO2

Nous savons que le PIB est un indicateur purement marchand, qui ignore le bien-être (santé, éducation, répartition sociale de la richesse) comme l'écologie (plus on pollue, plus les coûts d'élimination des pollutions comme de réparation des catastrophes augmentent le PIB!). Nous l'utilisons ici en sachant cela.

Les activités de production, et conséquemment de consommation, sont plus ou moins émettrices de CO2. On appelle intensité carbone du PIB, la quantité de CO2 émise pour produire une unité de PIB. Dans son livre « Prospérité sans croissance », Tim Jackson, économiste anglais membre de la Sustainable Development Commission (Commission britannique du développement durable) nous indique qu'en 1970, 1 kg de CO2 était émis pour 1 dollar de PIB et que cette proportion a évoluée à 0,768 kg pour un dollar en 2006, soit une baisse de l'intensité carbone de 0,73% par an sur cette période [Jackson, 2010].

Selon le GIEC⁹, il faudrait réduire les émissions de CO2¹⁰ en 2050 dans une fourchette de 50 à 85% par rapport à 2000 (après un pic en 2015) pour limiter l'augmentation de température entre 2° et 2,4°¹¹. Prenons un objectif médian de 65%.

Sur la base de cet objectif, dans l'hypothèse où la baisse de l'intensité carbone du PIB resterait constante à 0,73% par an, il faudra que le PIB mondial baisse de 1,35% par an pour obtenir une réduction des émissions de CO2 de 65% en 2050. Comme les pays émergents sont dans un processus de rattrapage par rapport aux pays développés, on en conclut que la décroissance dans nos pays devra être encore plus forte, de l'ordre de -3% par an.

Le Groupe d'experts International sur l'Évolution du Climat (en anglais Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC) est un organe intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l'ONU qui « a pour mission d'évaluer, sans parti-pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation ».

Le CO2 n'est pas le seul gaz à effet de serre mais le principal : il en représente environ 80% évalué en équivalent carbone.

¹¹ http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg3/fr/spmsspm-1.html

Seule l'hypothèse qu'il serait peut-être possible d'accélérer la baisse de l'intensité carbone du PIB permettrait d'éviter une baisse du PIB. Pour simplement maintenir le PIB mondial au niveau où il est actuellement (aucune croissance), il nous faudra une baisse de l'intensité carbone de 2,08% par an, c'est-à-dire de 3 fois supérieure à ce que nous avons connu de 1970 à 2006, ce qui paraît conséquent. Quels pourraient être les vecteurs de cette baisse? On peut en voir de deux ordres : des évolutions technologiques majeures ou un glissement de la structure du PIB de productions polluantes vers des productions à contenus moins carbonés et plus orientées vers du service. Comme ces évolutions technologiques majeures ne s'annoncent pas pour le moment (ce qui ne veut pas dire qu'elles ne seraient pas bienvenues), ce n'est que d'une reconversion rapide des productions que l'on peut espérer un tel résultat.

3.2 Reconversion écologique et productivité

La productivité se définit par le rapport entre une unité produite et le temps de travail nécessaire à sa production. La valeur de l'unité produite est déterminée par sa valeur marchande conformément aux règles d'établissement du PIB. La notion de hausse de la productivité a été essentielle dans le fordisme des trente glorieuses dans les secteurs agricole et industriel. Divers aspects de la reconversion écologique de notre production vont rendre beaucoup plus difficile la poursuite de la hausse de la productivité, d'autant qu'une grande partie des hausses de productivité n'ont été possibles que par l'utilisation d'énergie à base d'hydrocarbures et/ou d'origine nucléaire.

Un des aspects de la reconversion écologique est le recours à des énergies renouvelables. Dans l'état actuel des techniques, ce recours est limité par le prix immédiat de ces énergies. Le développement des énergies renouvelables dans notre pays se fait par le biais des obligations d'achat de l'EDF en solaire et en éolien qui se font à des prix supérieurs au prix de vente¹² mais financés par la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) que tout consommateur paye. Ce prix élevé traduit, entre autres, une plus grande présence de travail humain pour la même quantité d'énergie produite.

Les prix plus élevés de l'agriculture biologique traduisent le recours plus important à du travail humain, recours plus important dû au refus de l'utilisation de produits chimiques et à de moindres rendements à l'hectare. Tout comme pour les prix de l'énergie, ces prix actuels de l'agriculture sont des vues à très court terme qui ne prennent nullement en compte l'épuisement progressif des terres agricoles et de la biodiversité.

Si la reconversion écologique de notre économie induira des vecteurs forts de baisse de productivité, rien n'indique que des gains de productivité obtenus dans certains secteurs de l'économie ne compenseront pas cette baisse. Cependant, il convient de ne pas se leurrer : notre économie est de plus en plus tertiaire et les gains de productivité dans les services ne sont pas toujours souhaitables car essentiellement basés sur une intensification du travail humain. Par ailleurs, il convient de relativiser cette notion de productivité en rappelant qu'il s'agit d'une donnée essentiellement comptable et que les règles comptables ne suivent pas toujours le ressenti des populations : en d'autres termes, est-ce qu'une tomate bio gouteuse sera plus valorisée qu'une tomate d'agriculture conventionnelle ? Est-ce qu'un kWh produit en renouvelable sera plus valorisé qu'un kWh nucléaire ?

En référence aux prix affichés aujourd'hui par EDF sur une base dont on ne peut pas être assuré qu'elle intègre convenablement les coûts à venir de prise en charge des déchets et de démantèlement des centrales nucléaires.

3.3 Retour de la valeur d'usage

Dès le milieu du XXe siècle, le capitalisme a institué « l'obsolescence programmée » comme moyen d'obliger les consommateurs à renouveler régulièrement leurs achats : un bien vendu ne doit pas durer plus que quelques années. La reconversion écologique de l'économie exige la fin de ces pratiques malhonnêtes et scandaleuses : au-delà du recyclage à l'infini souhaitable de tous les matériaux, les économies d'énergie exigent que ce cycle soit le plus long possible et les biens aient une durée de vie maximum.

Tant que les biens durables seront vendus, les entreprises auront, conformément à la logique marchande, tendance à proposer des biens à durée de vie limitée. Si celles-ci commercialisent au contraire un droit d'usage, elles auront alors, pour des raisons d'économie, intérêt à construire des biens d'une durée de vie maximum et donc réparables. Ainsi, plutôt que de vendre un frigo dont la durée de vie dépasse à peine les cinq ans, les entreprises commercialiseront alors la mise à disposition d'un appareil réfrigérant, cet appareil restant la propriété de l'entreprise. Celle-ci sera ainsi encline, pour des raisons de coût, à fabriquer ou faire fabriquer un appareil à très longue durée de vie.

Dans une telle société, la primauté est alors mise sur la jouissance, la valeur d'usage, évolution qui rompt avec l'obsession de posséder. Cette évolution se situe à contre-courant de la logique d'accumulation. Bien que cela puisse choquer au premier abord, on constate déjà, dans nos sociétés, l'émergence de plus en plus forte de contrats de mise à disposition d'un bien sans transfert de propriété (leasing de matériel, location de véhicule...). Cette évolution ne sera pas spontanée. Il faut que l'action des « consom'acteurs » et les incitations des pouvoirs publics renforcent ces tendances récentes annonciatrices d'un grand retour de la valeur d'usage.

3.4 Reconversion industrielle

La reconversion écologique de notre économie (agriculture, industrie et services) est une nécessité incontournable : non seulement en raison du pic pétrolier à venir, mais aussi en raison du réchauffement climatique dû à l'émission de GES. Enfin, de nombreuses activités n'ont pas fait la preuve de leur utilité sociale. Or, une reconversion écologique peut entraîner des coûts non négligeables, ce qui pose la question de **Qui paye la reconversion**? Les salariés doivent être partie prenante de cette reconversion, et celle-ci mise en œuvre le plus en amont possible, pour éviter des reconversions brutales entraînant des licenciements massifs, comme cela a toujours été le cas par le passé. Les citoyens, usagers et consommateurs, doivent aussi avoir leur mot à dire, ce qui suppose des débats publics sur : **Que produit-on, comment, pour qui, et avec quels effets sur l'environnement**?

Des pans entiers de notre industrie sont notamment à reconvertir, ne serait-ce que le secteur automobile. Concernant ce secteur spécifique, une rencontre initiée par l'Institut Rosa Luxemburg et le groupe parlementaire Die Linke s'est déroulée à Stuttgart les 29 et 30 octobre. Celle-ci a réuni des syndicalistes du secteur et des écologistes. S'il est clair que cette industrie est actuellement sinistrée en terme de débouchés, la crise écologique pose d'emblée la question de la reconversion de cette industrie. Des échanges s'y sont déroulés montrant la diversité des positions syndicales entre l'espoir d'un marché du véhicule électrique et des positions plus radicales portant sur la nécessaire reconversion de cette industrie en services liés au concept de mobilité.

D'ores et déjà, en France, des salariés et syndicalistes de divers secteurs réfléchissent à des projets

de reconversion écologique : pour ne citer qu'eux, projet de reconversion vers des médicaments génériques avec Médecins Sans Frontières pour SUD-Chimie à BASF Elbeuf, projet de reconversion de SUD à la Raffinerie Total de Dunkerque vers le recyclage de l'amiante en matériaux de construction inertes, projet de Philips Dreux, de la CGT à Renault, de la CGT à Ford Blanquefort, de SUD à Goodyear Amiens, et de multiples expériences plus modestes mais réussies) ou les arrachent par la lutte (Bosch Vénissieux, reconversion partielle vers les panneaux solaires).

C'est pour faciliter ces reconversions industrielles que nous proposons la création d'un **Fonds National de reconversion écologique** (voir paragraphe 4.2).

3.5 Le capitalisme peut-il intégrer ces évolutions ?

Dans une situation de sous-production où les besoins fondamentaux n'étaient pas assouvis, le partage des gains de productivité a été un moteur de l'équilibre fordien du développement capitaliste des trente glorieuses : une partie des gains de productivité permettaient d'améliorer les conditions d'existence du salariat et l'autre revenait aux détenteurs du capital sous forme de profit. L'accaparement de plus de valeur ajoutée par les possesseurs de capitaux a rompu cet équilibre et a bloqué l'essentiel de la progression salariale. De 1949 à 1974, le gain horaire annuel de productivité s'établit à 5,6%, de 1975 à 1990, il n'est plus que de 3,1%, il n'est plus que 1,7% aujourd'hui. Jusqu'à présent, les détenteurs de capitaux ont su maintenir et améliorer leurs profits en accaparant les gains de productivité résiduels. Si cette productivité progresse moins vite ou baisse, le maintien du capitalisme exigera une pression encore plus forte sur les salaires. Jusqu'où ?

Le moteur essentiel du capitalisme est la réalisation de profits permettant l'accumulation de capital. De ce point de vue, la croissance constitue un présupposé de l'accumulation de capital. C'est dans ce contexte que l'on comprend les multiples freins de la part des firmes multinationales à l'adoption de toute réglementation écologique contraignante, comme cela rejaillit, entre autres, au moment des négociations internationales sur le climat ou du « Grenelle de l'environnement ». L'argument généralement invoqué est qu'une réglementation trop rigoureuse porterait atteinte à la croissance et donc à l'emploi : inadmissible chantage du choix entre le social et l'écologie. Compte tenu de la double urgence écologique et sociale, il ne peut plus être question de faire dépendre uniquement la création d'emplois d'opportunités d'investissement des capitaux et celle-ci doit résulter de politiques publiques et citoyennes, politiques qui constituent des vecteurs de dépassement du capitalisme.

IV – Aspects sociaux

4.1 Gains et pertes d'emplois liés à la reconversion

Il est toujours difficile d'anticiper les gains et pertes d'emplois liés à la reconversion tant les études varient entre l'amplitude de la reconversion à étudier (de la simple analyse des effets du Grenelle de l'environnement à la perspective d'une « économie verte »...) que du champ géographique (France, Europe ou Monde) et de l'horizon temporel sans parler des divergences intrinsèques et incertitudes des analyses.

Les cabinets d'étude Syndex et Alpha ont réalisé en juin 2010 une étude portant sur les effets du Grenelle de l'environnement sur les secteurs économiques les plus concernés. Sur 12 activités industrielles représentant 842 000 emplois, certaines devraient en perdre et d'autres en gagner avec un solde positif d'environ 72 000 emplois. L'incertitude la plus grande concerne l'industrie automobile dans laquelle on retrouve a peu près les mêmes lignes de clivage que celle apparues lors de la rencontre de Stuttgart d'octobre 2010. Pour Syndex, l'émergence des véhicules électriques permettrait des créations nettes d'emplois comprises entre 6 000 et 13 000 emplois. Pour Alpha, le solde des créations d'emplois dans ce secteur restera négatif. En ce qui concerne le bâtiment, les deux cabinets ne donnent pas de conclusions chiffrées estimant que les effets du Grenelle de l'environnement sur les créations nettes d'emplois restent anecdotiques, la situation de ce secteur étant essentiellement liée à la conjoncture économique générale.

Sur l'objectif d'une réduction de 80% d'émission de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990. la Commission européenne¹³ estime qu'il est nécessaire de réduire de 25% ceux-ci à l'horizon de 2020 (nous en sommes à -16% actuellement). Pour cela la préconisation est un investissement de 1,5% de son PIB, soit 270 milliards d'euros dans les économies d'énergie dans le bâtiment, dans les transports et le développement des énergies renouvelables. Un tel scénario permettrait 1,5 million d'emplois supplémentaires dans l'Union européenne en 2020 (sous réserve de « l'utilisation des recettes de la mise aux enchères des quotas SEOE¹⁴ et la taxation carbone pour réduire les coûts de la main-d'œuvre »...). Un autre scénario développé par le Ministère allemand de l'environnement estime que l'objectif raisonnable à 2020 n'est pas une réduction de 25% des émissions de GES mais plutôt de 30% et qu'il y aurait alors 6 millions d'emplois supplémentaires, ce qui ramènerait le nombre de chômeurs de 19 millions (7,6% des actifs) à 13 millions (5,3% des actifs).

Une étude plus ambitieuse, notamment parce qu'elle ne se limite pas à la question du réchauffement climatique mais intègre la préservation des écosystèmes est celle du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)¹⁵. Cette étude estime que sans rien faire, l'emploi mondial progressera de 3 187 millions de personnes en 2011 à 4 613 en 2050. Par contre, dans le cadre d'une approche volontariste vers « l'économie verte », le nombre total d'emplois en 2050 serait alors de 4 864, soit une progression 251 millions d'emplois entre ces deux scénarios.

L'ensemble de ces études confirment ce que nous supputions : la prise en compte de l'écologie dans la production implique un plus fort volume de travail. Toutefois, cette prise en compte se traduira par des pertes d'emplois dans certains secteurs. Sans préjuger de l'ampleur de la reconversion écologique, il est cependant possible de déterminer les secteurs économiques qui seront appelés à croître et ceux qui seront en régression en termes d'effectifs.

Hausse des effectifs : Agriculture, Sylviculture, énergie, bâtiment (réhabilitation), transports collectifs, commerce (distribution moins concentrée), réparation et recyclage, services de proximité.

Baisse d'effectifs : pêche (mais plus artisanale), industrie manufacturière (fabrication de produits durables mais la relocalisation pourrait se traduire localement par des hausses), automobile, banques et assurances, communication et marketing.

Ces premiers éléments montrent que les reconversions profondes s'annoncent toujours difficiles humainement. Pour que les salariés n'en fassent pas les frais, ils doivent, avec leurs organisations

Http://ec.europa.eu/clima/documentation/roadmap/docs/com 2011 112 fr.pdf

Système d'Echange de Ouotas d'Emission de CO2

^{15 &}lt;u>Http://unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_13_Modelling.pdf</u>

syndicales, s'en saisir, **anticiper eux aussi** les risques de suppressions d'emplois, étudier et débattre des choix productifs et des pistes de reconversion pour les **intégrer aux plates-formes revendicatives**, s'engager dans des propositions favorisant les secteurs les plus justes écologiquement et socialement, les plus propices à une réorientation rapide des savoirs salariés, être coauteurs des formations nécessaires à un métier différent.

4.2 Salariés : comment passer de victimes à acteurs ?

La situation des salariés se détériore depuis plusieurs décennies. L'expansion des firmes mondialisées s'accompagne d'une tendance à la généralisation de méthodes offensives de gestion néo-libérale par le stress et l'évaluation permanente ainsi que d'une intensification du travail avec une réduction drastique des effectifs. Parallèlement, la montée de la précarité (CDD, Intérim...) et la peur du chômage, le chantage à la délocalisation, ont affaibli les capacités de lutte des travailleurs et développé comme nouvelle base du fonctionnement des entreprises, privées comme publiques, la concurrence de tous contre tous, l'individualisme et le repli sur soi.

La reconversion ne peut être qu'indissolublement écologique et sociale, c'est-à-dire au service de l'intérêt général. Si la reconversion écologique de l'industrie est incontournable, il est hors de question que ce soient les salariés qui en fassent les frais. C'est un enjeu pour la société dans son ensemble, et les entreprises capitalistes qui ont accumulé les profits tout au long de ces dernières décennies sans se soucier ni des dégâts pour l'environnement, ni de la casse sociale, ni de l'avenir doivent être les premières à prendre en charge les coûts de la reconversion. A ce titre, il est clair que les salariés des entreprises de capitaux, qui, rappelons-le, sont dans un rapport de sujétion face à l'employeur, ne doivent nullement être tenus responsables de cette situation et encore moins victimes de cette nécessaire reconversion.

Ce sont les raisons pour lesquelles un objectif doit être clairement posé et défendu : l'interdiction de tout licenciement pour raison économique dans les entreprises de capitaux, faute de quoi, les salariés deviendront de facto victimes de cette reconversion. Cela suppose donc que l'entreprise de capitaux reste engagée à l'égard de ses salariés et propose de nouveaux débouchés dans le cadre de la reconversion écologique. Si elle s'en montre incapable, la cessation de paiement ouvrira la voie à l'appropriation autogestionnaire de celle-ci.

Cette appropriation autogestionnaire de nombreuses entreprises sera favorisée par un Fonds National de Reconversion Ecologique (FNRE) alimenté par des prélèvements sur les entreprises et les marchés financiers. L'objectif de ce Fonds sera de financer les reconversions écologiques assurant le maintien de l'emploi des salariés dans le cadre d'entreprises socialisées (entreprises publiques, SCOP, SCIC...). Du statut de victimes potentielles de la reconversion écologique, ils deviennent ainsi acteurs de cette reconversion.

Le travailleur est scindé en deux tant ses aspirations de salariés ne s'harmonisent pas avec ses envies de consommateur. Pour échapper à ce dilemme, le travailleur doit s'engager activement comme citoyen. Le travailleur s'il accepte de rester un simple rouage dans le processus de production est voué à rester victime. L'intervention dans les choix productifs, la volonté de dépasser le rapport de soumission qu'implique le salariat est une condition centrale. Si concrètement cela signifie des droits d'intervention nouveaux pour les syndicats, ceux ci doivent étendre leur champ d'intervention, ne pas se limiter aux questions de salaires ou de carrières. Plus précisément, il s'agit de sortir les conflits du travail du seul lieu de travail pour ne pas être voué à l'échec et favoriser les luttes

conjointes salariés-citoyens.

Les travailleurs, à travers leur mode d'organisation collective, doivent s'engager dans la construction d'un plan, anticipant les problèmes sociaux et écologiques, et distinguant les évolutions prévisibles :

- anticiper les risques de suppressions d'emplois ;
- étudier et débattre avec les citoyen-nes des pistes de reconversion pour les intégrer aux plates-formes revendicatives;
- s'engager dans des propositions favorisant les secteurs les plus justes écologiquement et socialement, les plus propices à une réorientation rapide des savoirs salariés;
- être coauteurs des formations nécessaires à un métier différent.

4.3 Un pacte citoyen sur le travail, la formation et les rémunérations

Dans le contexte actuel, il faut se prémunir contre le risque que la reconversion soit l'occasion de multiplier les « licenciements boursiers ». Il faut d'abord y palier économiquement en faisant supporter à l'entreprise bénéficiaire qui licencie un coût pour les licenciements qu'elle a décidés (remboursement des aides publiques reçues, suppression des exonérations, modulation des impôts et taxes au regard de l'emploi, sanctions financières...). Au-delà de l'entreprise concernée, un fonds patronal mutualisé obligatoire doit financer un statut de vie sociale et professionnelle garantissant le salaire indépendamment de son emploi.

Avec ces mesures économiques de responsabilisation et de dissuasion par le biais de sanctions financières, l'action réglementaire doit être envisagée, notamment l'autorisation préalable pour les licenciements économiques collectifs par l'Etat afin de vérifier si l'entreprise est réellement en difficulté financière. Au-delà de cette mesure, il est possible d'envisager la perspective de l'interdiction des licenciements dans les entreprises de capitaux. Ce serait la façon la plus directe de garantir l'emploi, le maintien des salaires et des qualifications : ce sont ainsi ces entreprises qui prennent directement en charge les formations nécessaires aux évolutions d'emplois telles qu'évoquées au paragraphe 4.1. Toutefois, ces différentes mesures ne résolvent pas la question du chômage ni celle de la reconversion.

Si l'interdiction des licenciements permet, jusqu'à une certaine limite, le maintien des salariés en poste, elle ne permet pas de créer de nouveaux emplois et ne répond nullement aux aspirations des chômeurs et des précaires. Comme nous l'avons vu, il est difficile de prédire l'évolution du PIB et de la productivité dans le contexte de la reconversion écologique de l'économie. S'il est probable qu'il faille réduire, voire supprimer certaines production, nous avons vu que la prise en compte de l'écologie dans l'économie induira probablement une baisse de la productivité. Est-ce que la résultante sera une baisse du volume de travail ? En tout état de cause, la réduction significative du temps de travail est nécessaire pour résoudre le chômage et offrir un emploi à toutes et tous. Elle sera d'autant plus d'actualité.

Par ailleurs, l'interdiction des licenciements s'applique aux seules entreprises de capitaux. Ceci ne prévient pas la possibilité qu'une entreprise soit en défaut de paiement. Dans un tel cas, la reprise en autogestion (sous forme d'entreprise nationale, de SCOP ou de SCIC) sera posée et il est serait inconcevable que la reconversion soit assumée solitairement par cette entreprise dont la finalité n'est pas le profit mais l'intérêt général¹⁶. C'est dans ce contexte qu'une sécurité d'emploi et de formation

D'autant qu'il est probable que ce soit cette reconversion qui soit à l'origine du défaut de paiement et de la reprise en

devra être définie et mise en place.

Il s'agit de questions essentielles qui font l'objet de revendications et de débats : la question du droit à l'emploi, de la responsabilité individuelles et collective des employeurs au regard des licenciements, des droits des chômeurs (et en particulier aux revenus), des droits à la formation tout au long de la vie. Il semble que l'engagement dans le mouvement syndical de revendications et de luttes autour de la reconversion écologique et sociale de l'industrie ne peut qu'apporter une dimension supplémentaire aux débats autour de la sécurité d'emploi et de formation.

Sortir du modèle productiviste actuel passera par un réinvestissement de chacun-e dans d'autres domaines que celui de la vie professionnelle. Le travail tiendra un rôle nettement moins central dans la société, il pourra être enfin désacralisé, considéré à sa juste valeur, comme un simple outil, non comme une fin. Il sera proposé comme outil, au service d'un projet organisé pour et par les citoyens.

Le fait d'être acteurs d'un projet fait pour eux au lieu de subir, comme auparavant, transforme la relation au travail qui motive réellement les citoyens qui ressentent profondément l'utilité et le bien fondé de leur entreprise. Les comportements sociaux de la population changeront, débarrassés de l'esprit de compétition et le réflexe de repli sur soi générés par le capitalisme, les gens perdront le réflexe de consommer pour afficher un statut ou régler des problèmes affectifs. L'esprit de coopération sera mis en valeur et les solidarités se développeront naturellement.

Si une grande partie des travaux nécessaires à la société deviendront ainsi du « travail libéré », il est cependant probable qu'une autre partie restera toujours indésirable. C'est la raison pour laquelle des rémunérations fortes devront y être associées et peut-être qu'un service civique devra être instauré pour permettre un partage équitable de ces travaux entre toutes et tous. Par ailleurs, il est possible que certaines activités perdent la qualification de travail tout en restant utiles à la société. Cette perspective ouvrirait alors le champ à un possible revenu d'existence venant en addition des services publics gratuits déjà fournis à la population.

La reconversion écologique de la production reposera la question du travail et de l'accès à la formation dans la société ainsi que du lien entre ce dernier et les rémunérations. Ceci signifie une sortie, partielle mais significative, de la valorisation marchande du travail qui ouvre un large champ des possibles. Ceci devient alors une question politique majeure qui ne pourra être résolue que dans le cadre d'une délibération politique de grande ampleur aboutissant à un pacte citoyen sur le travail, la formation et les rémunérations, pacte qui évoluera dans le temps au fur et à mesure de l'évolution de la société.

V Conclusions

5.1 Un nouvel art de vivre

La multiplication de sociétés coopératives et/ou publiques en lieu et place des entreprises de capitaux libérera la population des pressions et contraintes que le capital faisait subir. La mise en place d'une société construite par tous, à la mesure du temps et de l'espace humain, lui ouvre les

autogestion de l'entreprise.

perspectives d'un mode de vie épanouissant, émancipateur et d'un monde plus solidaire.

L'objectif de cette reconversion est de promouvoir une société centrée sur l'humain, à sa mesure temporelle pour lui permettre de retrouver son équilibre chronobiologique qui ne subira plus les cadences et les pressions imposées par le monde capitaliste. La relocalisation devrait permettre de réinvestir des régions entières et de recréer des territoires à échelle humaine. Les structures de proximité mises en place par les habitants et organisées par eux devrait revivifier le lien social, la convivialité et l'échange de savoirs, comme le font aujourd'hui associations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire ouvertes sur leur quartier.

Le fait de réapprendre à vivre à son rythme et à son échelle, celle de son quartier, sa ville, son village, son « coin » permet de tisser un lien social entre personnes, des échanges, de la solidarité, de la convivialité et des moments festifs.

5.2 Des questions politiques

La reconversion écologique de la production est incontournable du simple fait de la limitation des ressources fossiles sans parler des catastrophes écologiques (réchauffement climatique, risques nucléaires, perte de la bio-diversité) que l'on subira faute de ne rien faire. Il n'est pas dans la logique naturelle du capital de prendre en compte cette problématique et seuls les citoyennes et les citoyens, de par leurs mobilisations, sont en mesure de faire évoluer les positions.

C'est grâce à ces mobilisations que la question écologique est désormais prise en compte, quoique de façon anecdotique, par diverses réglementations et incitations. Les règlementations visent à interdire ou restreindre l'utilisation d'une matière dangereuse ou à obliger à prendre certaines actions. L'incitation n'a pas de valeur contraignante mais permet de récompenser ceux ou celles qui ont un comportement vertueux. Ces diverses mesures sont prises soit à l'échelle mondiale (par exemple le protocole de Montréal signé en 1987 et qui limitait l'utilisation des CFC destructeurs de la couche d'ozone), soit à l'échelle européenne et plus généralement à l'échelle nationale, celle ou s'exerce la souveraineté et dans laquelle les décisions internationales sont transcrites.

Ces mesures quoiqu'essentielles dans la reconversion écologique de l'économie, n'opèrent qu'à la marge dans le cadre d'une économie de marché. Seule la mobilisation des citoyen-nes sera en mesure de mettre en œuvre cette reconversion. Nous avons évoqué le mouvement des villes en transition qui exprime la façon dont des groupes de citoyen-nes peuvent prendre en charge ce processus. Il nous reste à compléter ce magnifique mouvement par une action des salariés et des usagers au niveau des entreprises.

Trois propositions ont été émises pour faciliter ce processus :

- La garantie du salaire et des statuts de la part des entreprises de capitaux ;
- Un pacte citoyen pour le travail, la formation et les rémunérations ;
- Un Fonds National de Reconversion Ecologique.

La première mesure part du constat que ce sont les entreprises de capitaux qui sont les premières responsables de la crise écologique que nous connaissons : elles suivent une logique d'accumulation du capital qui ne cherche que la rentabilité comptable et financière quelles qu'en soient les conséquences sur les milieux naturels. Que cela prenne la forme d'une interdiction pure et simple

des licenciements ou d'un fonds obligatoire patronal mutualisé de garantie des salaires et des statuts, ces mesures sont les moyens les plus directs de faire en sorte que les vrais responsables fassent les frais de cette reconversion avant les salariés. Quel serait l'arc de cercle politico-syndical capable de défendre et de porter cette perspective ?

Le pacte citoyen pour le travail, la formation et les rémunérations est un processus délibératif de longue haleine dans lequel la population est appelée à débattre et à élaborer. Pour autant, nous ne partons pas de rien : différentes propositions syndicales de sécurité d'emploi et de formation ou de sécurité sociale professionnelle existent, les associations de chômeurs ont aussi développé des plateformes revendicatives et de nombreux intellectuels défendent le revenu d'existence. Là encore, quelles seraient les forces politiques, associatives ou syndicales prêtes à engager ensemble un débat ouvert au sein de la population pour élaborer un tel pacte ?

De même, le Fonds National de Reconversion Ecologique laisse de nombreuses questions en suspens. Les missions de celui-ci seraient de financer les nombreuses formations liées à la reconversion et d'apporter des fonds propres et quasi-fonds propres aux entreprises autogérées destinées à mettre en œuvre cette évolution. Ces deux missions doivent-elles être disjointes ? Quel lien mettre en place entre le pacte citoyen et la gamme des formations à proposer ? Quelles seraient les outils financiers d'intervention dans les entreprises autogérées ? De même, les questions de financement et de contrôle démocratique de ce fonds restent ouvertes. Le fonds sera-t-il financé sur le budget de l'Etat lui-même financé par l'Impôt ou des prélèvements spécifiques sur les entreprises ? Le Fonds devra-t-il être subdivisé en enveloppes régionales ou de bassins d'emplois pour pouvoir être contrôlé le plus démocratiquement possible ? Si oui, quelles seront les clés de répartition et comment seront-elles déterminées ? Quelles seront les parties prenantes associées à la gestion de ce Fonds ?

5.3 Au-delà de ce texte

Le collectif qui s'est réuni pour établir ce texte voulait poser la question de la reconversion écologique et sociale et mettre en avant la nécessité pour les travailleurs et les citoyens de s'approprier cette reconversion.

Les limites des capacités de régénération de notre biosphère, le caractère forcément fini des ressources fossiles d'énergie et de matières premières, le creusement des inégalités ... amèneront inévitablement cette reconversion. C'est un véritable défi pour nos sociétés mais cette reconversion peut aussi être une opportunité : nous amener à décider de nous engager dans une autre voie pour vivre différemment mais mieux. Face à la reconversion, l'alternative est bien de s'en saisir collectivement ou de la subir individuellement.

Ce texte aurait atteint son but s'il pouvait modestement **contribuer à ce que la société civile, et en tout premier lieu les organisations syndicales, se saisissent de cette question de la reconversion** pour commencer à l'étudier et en débattre, d'un point de vue englobant à la fois la défense des travailleurs mais aussi leur situation en tant que consommateurs et que citoyens.

Il y aurait là l'occasion de démarches syndicales spécifiques, convergentes avec celles qui s'engagent dans divers lieux de la société civile : mouvement des villes en transition, mouvement des "consomm'acteurs", mouvements de résistance à l'agression publicitaire, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), ...toutes initiatives qui participent de la volonté de

concevoir et de progressivement mettre sociaux du temps présent.	en place	une alternativ	e adaptée aux	défis écologiques et

Bibliographie

BIHOUIX Philippe & DE GUILLEBON Benoît, 2010, Quel futur pour les métaux?, éd : EDP

CANFIN Pascal, 2006, *L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, éd : Les Petits Matins

DE RAVIGNAN Antoine, Déc 2009, *Une autre agriculture est possible !* in Alternatives Économiques - Hors-série n°83

HOBKINS Rob, 2010, Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale, Ecosociété

JACKSON Tim, 2010, *Prospérité sans croissance – La transition vers une économie durable*, coédition De Boeck & Etopia

Annexe – Villes en transition

Les douze étapes d'un projet de transition

- 1. Fonder un groupe de pilotage et prévoir sa dissolution dès le départ
- 2. Sensibiliser
- 3. Jeter les bases
- 4. Organiser une grande libération
- 5. Former des groupes de travail
- 6. Utiliser les techniques de forums ouverts
- 7. Créer des réalisations visibles et concrètes
- 8. Initier la grande requalification
- 9. Créer des liens avec l'administration locale
- 10. Rendre hommage aux aînés
- 11. Laisser les choses là où elles veulent aller
- 12. Créer un plan de descente energétique

Bibliographie

site français http://www.transitionfrance.fr/ site francophone (quebecois) http://villesentransition.net/

Traduction française du Transition Handbook :

Manuel de Transition , co-édité par Ecosociété et Silence http://www.revuesilence.net/index.php? page=livre transition

Dossier sur les villes en transition

http://www.revuesilence.net/index.php?

mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=10&cntnt01returnid=15

Un article récent de Luc Semal et Mathilde Szuba sur l'état des lieux des Villes en Transition en France dans

http://www.revuesilence.net/index.php?

mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=62&cntnt01returnid=15

D'une manière générale, la revue Silence fournit de nombreuses informations sur l'actualité des Villes en Transition

Un numéro spécial sur les villes en transition http://www.larevuedurable.com/editions/38.1.php

Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence (Luc Semal et Mathilde Szuba) http://www.mouvements.info/Villes-en-transition-imaginer-des.html

Plans de limitation energétique (Luc Semal)

http://www.entropia-la-revue.org/ (page 175)

Note : Luc Semal es doctorant en Science Politique au CERAPS (Lille II) Mathilde Szuba est doctorante en Sociologie au CETCOPRA (Paris I)